



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Association Le Temps des Sciences
5-7 rue Saint-Gouéno 22000 Saint-Brieuc
contact@letempsdlessciences.fr

L'association « Le Temps des Sciences » porte au coeur de son projet l'ambition de promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), comme maillon essentiel de la cohésion sociale et de la démocratie, de l'innovation et du développement économique.

En adhérant, vous aiderez l'association à **favoriser rapprochement des communautés scientifique, éducative, industrielle et le grand public autour du thème du territoire innovant selon trois axes :**

Axe 1

Faire connaître et partager la Culture Scientifique, Technique et Industrielle

Axe 2

Promouvoir un territoire innovant

Axe 3

œuvrer pour la pédagogie pour les sciences

Prénom Nom	
Profession / fonction Organisme	
Adresse web	
Adresse postale	
E-mail	
Téléphone	

SOUHAITE ADHÉRER À L'ASSOCIATION :

En adhérant au Temps des Sciences, j'accepte la charte de l'association disponible sur simple demande

- Personne physique* _____ 15 €
- Association _____ 50 €
- Collectivité _____ 100 €
- Entreprise** _____ 300 €
- Je fais un don (*et**) montant : _____ €

*Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.

**Entreprise, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant versé.

MODE DE PAIEMENT :

- Par virement bancaire
en précisant : "adhésion de *nom de l'organisme ou de la personne*"
- Par chèque
à l'ordre de : "Le Temps des Sciences"
- Espèces

IBAN : FR76 1220 6047 0056 0105 1142 439 / BIC : AGRIFRPP822

- En ligne



sur la plateforme Helloasso :
<https://www.helloasso.com/associations/le-temps-des-sciences/adhesions/adhesion-2022>

Date et signature :

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !